

MAIRIE DE CHERONNAC

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 22 février 2018 à 20 h 30

Lecture des délibérations.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal différents devis :

- Un devis a été établi pour des volets pour les logements au presbytère. Un devis pour des volets en bois et un devis pour des volets PVC beige. Le conseil municipal retient les volets en PVC mais décide de demander d'autres devis.
- Un devis pour des stores intérieurs pour la mairie. Le montant est de 820 € TTC. Le conseil valide ce devis.
- Un devis pour des rambardes pour le mur de l'église. De nouveaux devis seront demandés à d'autres entreprises.
- Un devis pour la plomberie et l'électricité du logement du rez de chaussée du Presbytère. Des nouveaux devis seront demandés à d'autres entreprises.
- Un devis pour un four avec support pour la salle des fêtes. Le conseil décide de retenir la proposition d'un four à 5 niveaux avec support pour un montant de 2 523,00 € HT.
- Des devis pour l'étude d'agrandissement du cimetière. 4 sociétés ont répondu. Mr Chantegros de l'ATEC va analyser ces offres et donnera son avis par rapport aux différentes propositions.
- Un devis pour des plaques de signalisation pour le Site de Peyrassoulat. Le devis établi par ILP est de 187,30 € HT. Le conseil donne son accord.

Afin de préparer le budget 2018, Monsieur le Maire présente au conseil municipal plusieurs simulations afin de statuer sur une augmentation des taux des taxes. Après analyse, le conseil municipal décide d'appliquer une augmentation limitée à 1 % sur les taux des taxes pour 2018.

Le conseil municipal valide différents projets à inscrire au budget 2018 : restauration des cloches de l'église, rénovation du préau avec installation d'une chaudière à granulés, rénovation du logement rez de chaussée du presbytère, installation et remplacement des rambardes mur de l'église, étude pour l'agrandissement du cimetière, installation de volets aux logements du presbytère, étude pour la limitation de vitesse du bourg, achat d'un four pour la salle des fêtes, achat d'un souffleur pour les agents communaux, installation de stores dans la mairie.

Monsieur le maire propose de lancer le projet de rénovation du préau et du changement de la chaudière. Il est nécessaire de retenir un maître d'œuvre pour ce projet, ce qui implique une consultation. Une demande de subvention auprès du conseil départemental sera effectuée pour l'acquisition et l'installation de la chaudière.

Concernant les ordures ménagères, des sacs poubelles transparents seront distribués gratuitement à la mairie dans les prochaines semaines.

Le conseil municipal décide de lancer au 2^{ème} semestre 2018, le projet pour aliéner certains chemins communaux. Dans un premier temps, un recensement de ces différents chemins sera effectué.

A Chéronnac, le 23 février 2018.
Le Maire,